

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 459x-CA-7108**

concernant un avis de renouvellement Microsoft/Softchoice

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-neuvième réunion extraordinaire tenue le lundi 15 mai 2023 à 16 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

**ATTENDU** l'article 49 du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologie de l'information* et la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

**ATTENDU** les exigences gouvernementales en matière de cybersécurité;

**ATTENDU** le financement déjà prévu au budget 2023-2024;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** la recommandation de la rectrice et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie Charette, appuyée par monsieur Kamel Adi,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le renouvellement annuel de nos licences Microsoft 365 avec l'ajout de services.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 459x-CA-7109**

concernant la création d'un poste de vice-doyen ou de vice-doyenne des études

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-neuvième réunion extraordinaire tenue le lundi 15 mai 2023 à 16 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'article 56.4 du *Règlement général* de l'UQO;

**ATTENDU** la croissance constante et significative du nombre et de la diversification des activités et des responsabilités de nature académique assumées par le décanat des études;

**ATTENDU** la reconnaissance de l'ampleur des fonctions et des responsabilités assumées par la doyenne des études;

**ATTENDU** la pertinence de mener une restructuration interne du décanat des études dans une perspective d'efficacité et d'efficience dans la réalisation des nombreuses activités et initiatives portées par le décanat;

**ATTENDU** l'importance d'une contribution davantage stratégique de la doyenne dans la gestion et le développement des études à l'UQO;

**ATTENDU** la description du poste de vice-doyen ou vice-doyenne des études présentée en annexe par le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** la recommandation favorable de la commission des études, résolution 405-CE-3292.

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Louise Renaud Labrie, appuyée par madame Samantha Villeneuve,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création du poste de vice-doyen ou vice-doyenne des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 459-CA-7110**

concernant la création d'un poste d'adjointe ou d'adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent cinquante-neuvième réunion extraordinaire tenue le lundi 15 mai 2023 à 16 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, salle Jean R. Messier, local E-2300, et par visioconférence.

**ATTENDU** l'article 56.4 du *Règlement général* de l'UQO;

**ATTENDU** l'augmentation importante des activités et des responsabilités de d'ordre académique, mais relevant également de la gestion des ressources humaines, des relations de travail et de la gestion financière qui sont assumées par le vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** la croissance des besoins d'accompagnement et de soutien de toutes les unités relevant du vice-rectorat;

**ATTENDU** le constat qu'un·e unique adjoint·e au vice-recteur ne peut raisonnablement répondre seul·e à l'ensemble des fonctions qui lui incombent;

**ATTENDU** la description du poste d'adjoint·e au vice-recteur à l'enseignement et à la réussite présentée en annexe par le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Kamel Adi, appuyée par madame Sylvie Charette,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création d'un second poste d'adjoint·e au vice-recteur à l'enseignement et à la réussite.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale